
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

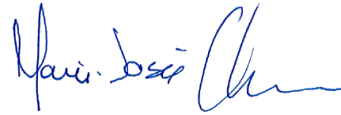
le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 6 mai 2024, à l'adoption du règlement suivant :

- 339-2024 intitulé : *Règlement aux fins de procéder à des travaux de mise à niveau du système de dégrillage de la station de traitement des eaux usées et de décréter un emprunt de 1 262 496 \$.*

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 21 mai 2024.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 23 mai 2024.



Marie-Josée Charron, greffière